

NOUVELLE TARIFICATION "FAMILLES"

Accueils de Loisirs

Territoire Lavalette Tude Dronne



À partir du 1er septembre 2025



Tarification au taux d'effort des Accueils de Loisirs du territoire

◆ Changement au 1er septembre 2025

Pourquoi cette mise en place ?

L'application du taux d'effort permet plus de **justice** et **équité** dans l'effort financier demandé aux familles.

Le calcul rend les tarifs proportionnels aux ressources du foyer.



Gel de la tarification depuis 2012

L'**inflation** et l'**augmentation** des charges ont contraint la collectivité à travailler sur une réévaluation des coûts de fonctionnement et des tarifs de manière harmonisée sur le Territoire Lavalette Tude Dronne

→ L'**effet de seuil du quotient familial (QF) disparaît**

Le taux d'effort, c'est quoi ?

Le **taux d'effort** est un coefficient appliqué au quotient familial (QF) de chaque famille.

Il permet de déterminer le **tarif** qui sera appliqué pour l'inscription de votre enfant en accueil de loisirs.

Le quotient familial, c'est quoi ?

Le **quotient familial (QF)** permet de définir un revenu de référence. Calculé par la CAF, il prend en compte les **ressources annuelles** imposables et les prestations mensuelles, desquelles sont déduits les abattements sociaux. Le tout divisé par le nombre de part du foyer.

Comment calculer mon quotient familial ?

Pour les familles allocataires :

L'association L'Oison est habilitée à consulter votre QF sur le site internet de la **CAF**.

Vous pouvez également facilement consulter votre QF depuis votre espace "Mon compte" sur le site de la CAF.fr.

Pour les familles non allocataires :

L'**association L'Oison** peut vous calculer votre QF sur présentation de votre avis d'imposition.



Pour les familles qui ne souhaitent pas communiquer leur QF à l'accueil de loisirs, le tarif plafond sera appliqué

Mon nouveau tarif =

Mon quotient familial (QF)
X
Taux d'effort



Exemples concrets pour vous situer sur la grille des tarifs du centre de loisirs de L'Oison

Exemple de quotient familial ALSH L'Oison	Journée avec repas : 9h	
	Tarifs initialement pratiqués	Tarifs appliqués à compter de sept. 2025
		0.12 %
QF de 0 à 348	7,68	8,65
QF de 361 à 499	9,30	8,65
QF de 501 à 689	10,74	8,65
QF de 702	12,18	8,65
QF de 995		11,75

Exemple de quotient familial ALSH L'Oison	Journée avec repas : 9h	
	Tarifs initialement pratiqués	Tarifs appliqués à compter de sept. 2025
		0.12 %
QF de 1 020	13,08	12,02
QF de 1 097		12,85
QF de 1 119		13,09
QF de 1 197		13,93
QF de 1218		14,15
QF de 1 291	16,68	14,94
QF de 1 301		15,05
QF de 1 438		16,53
QF de 1461		16,78
QF de 1631		18,61
QF > 1 753		19,00

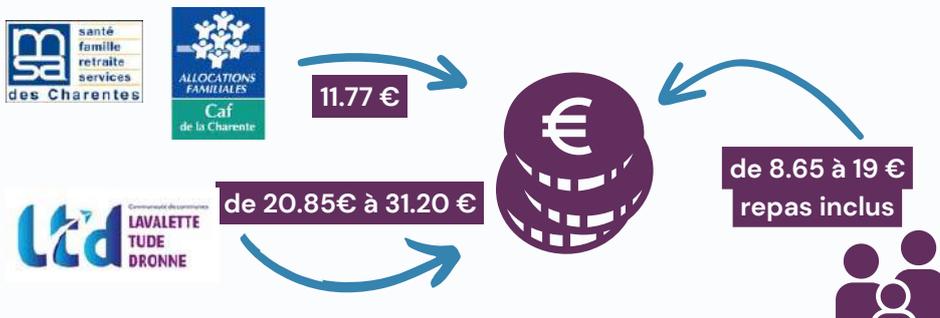


Coût moyen d'une journée au centre de loisirs : 51.62€

◆ Ce coût comprend :

- Les salaires du personnel : animateurs et directeurs qualifiés, personnel d'entretien et de restauration ;
- Les repas et goûters ;
- Les frais pédagogiques : matériels, sorties... ;
- Les frais de fonctionnement : eau, électricité, chauffage.

51.62 € / jour / enfant



À VOTRE ÉCOUTE



RENSEIGNEMENTS

Réunion d'information :

Mercredi 03 septembre 2025

18h00

dans les locaux de l'accueil de loisirs de L'Oison
2 rue de L'Oison, 16190 Montmoreau

CONTACTS

Marine NICOLAS

Directrice de l'ALSH

 alsh.3.11.loison@gmail.com

Caroline SUDRON

Directrice association

 direction@evs-loison.fr

 **05.45.23.21.92**



Plus d'infos générales sur le site en scannant ici

